

ASMA 21

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MAI 2023

Etaient présents :

APPLETON Marie-Françoise - BAUDEGARD Cécile - BEGUINET Maryse - BERIOT Olivier - BONNEAU Françoise - DE-VOS-FRANZIN Marie-Claire - DUTHU Michèle (2 pouvoirs : AP - BE) - EDOUARD Jean-Luc - JARLAUD Sylvie - LEREUIL Odile - MELANI Nathalie - MONTENOT Claude (2 pouvoirs : OD – CFD) - MULOT Francine - NARS Marine -PASQUIER Yveline - PEAQUIN Chantal - PEILLON Micheline - PERDRY Jocelyne - SAINT-PIC-LAVAL Sandra - SANCHEZ Catherine -TREBERN Jocelyn - WERLING Aude

Excusé(s) :

BAUDON Elisa - CHASSUA Aurélie - DUCRET Odile - FERNOUX-DASEN Corinne - MONTENOT Florent - PERRET Amandine - REGNIER Nathalie - STEINMETZ Carole

1 – Approbation du CRCA du 24/02/23

Adopté à l'unanimité

2 – Site Internet ASMA 21

Il y a eu 3 réunions de travail pour l'élaboration du site internet : Marie-Claire DE-VOS-FRANZIN.

Jocelyn TREBERN et Charlène FICHET, qui sera cooptée dans le groupe pour la suite du travail.

Deux projets intéressants ont été visionnés : celui de Jocelyn ainsi que celui de Charlène

Vote pour le choix du site à retenir :

Charlène : 22 + 4 pouvoirs

Jocelyn : 0

Par contre préférence pour le logo proposé par Jocelyn.

3 - Situation budgétaire

Le solde de la subvention de 2021 n'a toujours pas été versé

En 2022 : Produits = 85 000 € Charges = 97 500 €

La différence s'explique car nous n'avons pas reçu 21 000 € sur la subvention de 38 000 € pour l'année 2021.

Budget prévisionnel :

Produits = 104 700 € Charges = 104 100 €

Nous sommes 1300 adhérents au sein de l'ASMA 21.

Quelques chiffres concernant le fonctionnement de l'ASMA

Trésorerie : Compte courant = 57 217 € Compte sur livret = 80 000 €

Le quitus a été voté à l'unanimité.

4 - Présentation de l'Assemblée Générale à Biscarosse du 12 au 16 juin 2023

Lundi 12 juin : Arrivée et accueil des AD

Mardi 13 juin : Assemblée Générale du National

Mercredi 14 et jeudi 15, jours réservés aux AD

En atelier : communication, trésorerie, formation des nouveaux, prêts et social, échanges sur le fonctionnement, billetteries, cultures, sports...

6 témoignages.

5 - Voyage à Madère

A ce jour entre 40 à 45 personnes inscrites.

L'Agence avait bloqué 20 chambres entre double et single. Il faudrait des chambres supplémentaires par rapport à la demande de chambres doubles et single.

La commission de voyage se réunira pour calculer la subvention attribuée à chaque famille.

Le règlement se fera par chèque en trois fois : juillet, août et septembre.

La participation aux voyages concerne en priorité les adhérents de l'ASMA.

6 - Nigloland (validité des billets 2 ans)

Il a été décidé de proposer à nouveau des entrées pour Nigloland. Les référents des différents établissements devront s'adresser auprès de Marie-Claire DE-VOS-FRANZIN et de Cécile BEAUDEGARD à l'Institut Agro Dijon pour obtenir des billets d'entrée.

7 - Parc de l'Auxois (validité des billets 1 an)

Une commande de 50 billets adultes et 50 billets enfants est prévue.

Se renseigner pour avoir des e-billets plutôt que des billets "papier".

8 – Cinéma et Théâtre sur le site de Chatillon-sur-Seine

Le lycée souhaite bénéficier des mêmes réductions que sur le site de Dijon et de Beaune.

- **Cinéma** : le plein tarif est de 5 € avec la subvention de 30 % le ticket sera à 3,50 €
Catherine et Aude vont acheter 5 cartes à 10 € pour débiter.

- **Théâtre** : Le tarif d'un spectacle est de 16 €

Aude se procurera le programme en septembre et fera des propositions de spectacles.

9 – Théâtre ABC et TDB et Auditorium

Francine Mulot va s'en occuper. Elle proposera le programme à la rentrée.

10 – Spectacles au Zénith

Corinne FERNOUX-DASEN a repris la gestion des spectacles.

Propositions de concerts diffusés : ZAZIE : 16/09/2023 - C. MAE : 2/10/2023

E. DAHO : 9/12/2023

M. SARDOU : 20/01/2024 - GIM'S : 23/02/2024 - P. BRUEL : 24/04/2024

11 - Basket JDA

3 matchs ont été proposés aux agents de l'ASMA21 :

- JDA / Cholet le 08/04/2023 : **25** billets commandés dont 18 pour des agents ASMA21

- JDA / Pau le 18/04/2023 : **25** billets commandés dont 13 pour des agents ASMA21

- JDA / Gravelines le 09/05 : **46** commandés dont 22 pour des agents ASMA21 et 23 pour les élèves du lycée de Beaune.

Les retours sont très positifs. Plusieurs personnes ont demandé s'il était possible de réitérer cette opération à la rentrée. La demande a été acceptée.

12 - Méditation

Il n'a pas été possible d'obtenir une salle à l'Institut Agro Dijon.

On pourrait réserver une salle à l'Université de Bourgogne à la rentrée 2023 (en fonction des disponibilités - réponse en juin / début juillet).

Tarif location de salle pour l'ASMA : 333.33 € HT de l'heure, on avait demandé confirmation, TROP CHER !

13 – Week-end aux Thermes de Salins

Claude MONTENOT a repris le dossier. Le week-end serait envisageable les 23 et 24 septembre 2023 aux thermes de Salins-les-Bains.

Programme :

Samedi après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 : forfait 2 ou 3 soins (à préciser à la réservation) hydrobain et massage, plus espace relaxation.

Dimanche : visite de Salins, des thermes...

Le programme est à finaliser.

14 – Beaune Côté Plage

C'est reparti pour la baignade au naturel Côté Plage...

Entrée CE à 4,00 €/Entrée - tarif ASMA 21 à 3,00 €

Vous pouvez acheter les entrées auprès de Sylvie JARLAUD au CFPPA de Beaune jusqu'au 13 juillet 2023.

15 – Projets d'activités

- Journée au Salon de l'Agriculture
- Randonnée d'automne du CAF avec pique nique
- Sortie Champignons
- Marché de Noël à Montreux
- Arbre de Noël au Bistrot de la Scène
- Arbre de Noël à Chatillon-sur-Seine

16 – Carte CEZAM

Jocelyn nous explique le fonctionnement.

Elle a été créée en 1933 et concerne les représentants du personnel : 23 000 salariés et leur famille. C'est une structure associative. Elle propose des réductions : 800 enseignes et 15 000 points de vente.

Elle est l'alliée des sorties, loisirs et vacances partout en France !

C'est une carte nominative qui facilite l'accès aux loisirs, aux sorties culturelles et aux vacances.

Elle vous donne un accès à des loisirs spontanés et en toute liberté tout au long de l'année.

Elle vous propose des tarifs réduits directement sur présentation de la carte CEZAM ou via l'achat de billetterie dans nos relais CEZAM, en ligne ou via l'application mobile Ma carte CEZAM.

Elle vous permet également l'accès à des événements inédits CEZAM : animations culturelles, sorties, voyages.

L'adhésion est de 15 €, prise en charge par l'ASMA21.

Ensuite le prix de la carte CEZAM pour chaque adhérent est au tarif de 17,80 €.

Exemple si l'ASMA 21 souhaitait y adhérer cela représenterait pour 100 adhérents : 15 € + 1780 € (17,80€ X 100)

Date du prochain CA : mardi 19 septembre 2023 de 14 h à 17 h au LEGTA de Chatillon-sur-Seine

Réunion du bureau : le mardi 19 septembre à 10 h au LEGTA de Chatillon-sur-Seine

Fin du CA à 17 h suivi du verre de l'amitié